

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 44 (2017)
Heft: 4

Artikel: La face "sombre" de la Suisse
Autor: Lettau, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

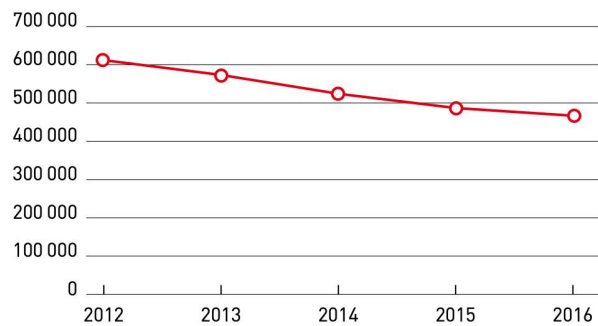
La face «sombre» de la Suisse

La statistique de la criminalité publiée par les autorités met en évidence la face sombre de la vie quotidienne en Suisse. Les chiffres relatifs aux délits publiés cette année laissent toutefois une lueur d'espoir, puisque le nombre d'infractions pénales a globalement baissé. À première vue du moins, la Suisse devient donc un pays de plus en plus sûr.

MARC LETTAU

En Suisse, les cambrioleurs ont développé des trésors d'ingéniosité pour commettre leurs méfaits. Il semble toutefois que la tentation de s'approprier les biens d'autrui recule ou que la prévention contre le vol a porté ses fruits. Quelle qu'en soit la raison, la statistique de la criminalité en Suisse fait état d'une baisse du nombre de vols l'année dernière. Ainsi, de 200 par jour en 2012, ils sont passés à 127 en 2016, année du relevé statistique. Il s'agit toutefois d'une maigre consolation pour les victimes. Néanmoins, les chiffres parlent d'eux-mêmes: même si le sentiment d'insécurité subjectif

Infractions au code pénal



Source: BFS (Polizeiliche Kriminalstatistik (PKS) 2016)

reste ancré dans la population, la sécurité augmente statistiquement parlant.

Tous les espoirs sont donc permis. Les «infractions contre le patrimoine» ne sont pas les seules à enregistrer un recul. Le nombre global des délits est en baisse depuis 2012, leur nombre s'étant élevé à 612 000 pour l'année 2012. Avec 448 000 cas enregistrés, cela représente un recul d'un quart environ. La statistique révèle un autre fait réjouissant, à savoir la baisse de la criminalité chez les jeunes. Depuis

l'harmonisation de la statistique en 2009, le nombre de jeunes gens ayant enfreint le code pénal a diminué de moitié. Contrairement à une opinion largement répandue, la criminalité chez les jeunes adultes fléchit également.

Le domicile familial, théâtre de violence et de mort

Il n'en demeure pas moins que la statistique suisse révèle des faits particulièrement effroyables, notamment le nombre des crimes les plus brutaux, qui reste stable comparé aux années précédentes. Avec un taux de décès de 0,6 cas pour 100 000 habitants, la Suisse se place – avec l'Islande, le Japon, Singapour, Hongkong, l'Indonésie, le Koweït, le Bahreïn et la Polynésie française – certes en bas de la statistique mondiale des délits, loin derrière la Norvège (2,2), des États-Unis (4,7), de la Russie (9,2) ou du Venezuela (53,7). Il n'en demeure pas moins que de telles comparaisons semblent inappropriées et ne sont pas moins insupportables pour les proches des 45 personnes assassinées en Suisse, sachant que plus de la moitié de ces homicides sont le résultat de la violence domestique. Au vu de ce constat inquiétant, même l'Office fédéral de la statistique se départit pour une fois de sa légendaire retenue: «Toutes les trois semaines, une femme est victime de violence domestique.» Au total, 17 700 cas de ce type ont été enregistrés.

D'autres chiffres de la statistique de la criminalité sont toutefois à la hausse. Il s'agit de l'atteinte à l'honneur, un acte qui est pénalement poursuivi. Depuis 2009, le nombre de dif-

famations a plus que doublé. La décence est-elle une valeur qui se perd en Suisse? Il est difficile de répondre à cette question. Cependant, le style exempt de toute retenue qu'adoptent les médias dans leurs articles fera indiscutablement exploser les chiffres: «La frontière entre la capture d'écran et la plainte pénale est ténue, sans oublier que les atteintes à l'honneur perpétrées dans le cercle privé ne peuvent généralement pas être prouvées», souligne Martin Steiger, avocat zurichois spécialisé dans ce domaine. Entretemps, les premiers verdicts sont tombés à l'endroit des personnes qui accordent un «J'aime» aux propos calomnieux publiés sur Facebook et qui se rendent ainsi coupables de la diffusion de contenus portant atteinte à l'honneur.

Le monde souterrain numérique

La tendance à la diffamation dans le monde virtuel n'est que le signe avant-coureur d'une profonde mutation: la criminalité s'empare insidieusement des réseaux numériques. Ce constat est également partagé par Stefan Blättler, président des directions de police cantonales. Les coupables profitent de l'anonymat du monde virtuel, ce qui rend le travail de la police plus complexe. Les criminels utilisent le monde virtuel pour infiltrer le monde réel. La Suisse aussi est confrontée au «darkweb», cet espace anonyme de l'internet qui facilite le commerce de bien illégaux tels que les armes, les drogues, les faux passeports, les médicaments, les cartes de crédit volées ou les services de pirates informatiques. Les clients du darkweb



payant souvent avec des Bitcoins ou d'autres monnaies électroniques, il ne subsiste aucune trace de leurs méfaits. La facilité à se procurer des marchandises illégales telles que les armes crée de nouveaux dangers et complique le travail de la police. Ainsi, la Suisse qui se targue d'être devenue un pays plus sûr est parallèlement confrontée à une insécurité croissante. Otto Hostettler, spécialiste du darknet, émet une hypothèse: «Nous sommes frappés de plein fouet par ce phénomène. Le darknet permet aux marchés noirs de s'accroître de façon exponentielle, et la Suisse ne fait pas exception. La vente et l'achat d'armes illégales sont tout aussi courants en Suisse, mais les autorités et les enquêteurs sont impuissants face à ce fleau.» Bien que la police affirme ne pas rester les bras croisés, cette nouvelle forme de criminalité la met à rude épreuve.

Baisse des infractions enregistrées, une perception plus difficile du darknet par le grand public: quels sont les grands titres que publient les médias

suisse à ce sujet? Ils jouent sur les mots. Ainsi, la polémique est vive à Bâle-Ville qui, avec un taux de «110,1 délits par habitant» («Basler Zeitung», 28 mars 2017) est désignée «le canton affichant le taux de criminalité le plus élevé de Suisse». Dans les faits, Bâle se réfère bien à la statistique de la criminalité, et ce, bien que la situation ne soit pas aussi accablante que veut le faire croire le journal, qui s'est enchevêtré dans les chiffres. En réalité, le taux de 110,1 délits ne vaut pas pour un, mais pour *mille* habitants. En outre, ce chiffre élevé s'explique par le nombre de vols de vélos perpétrés dans la cité rhénane, qui est supérieur à la moyenne.

Le cas d'Interlaken

Dans d'autres localités, on prend note avec soulagement des chiffres de la criminalité de Bâle. En tant que destination touristique, Interlaken se réjouit de ne pas apparaître dans cette statistique. Cela n'a pas toujours été le cas par le passé, la ville ayant réguliè-

En Suisse aussi, la criminalité s'empare insidieusement des réseaux numériques

Photo Keystone

rement enregistré un nombre exceptionnellement élevé d'infractions. Les limites posées par l'interprétation des données statistiques apparaissent clairement dans le cas d'Interlaken. Dans la statistique, tous les délits enregistrés dans la localité, qui est envahie par trois millions de visiteurs chaque année, sont imputés aux seuls 5600 habitants du lieu.

Si Bâle-Ville doit se résoudre à être considérée comme le canton affichant «un taux de criminalité particulièrement élevé», il existe en Suisse d'autres contrées à l'extrême opposé en matière de délinquance. De fait, le canton d'Uri a enregistré en 2016 le taux de délits le plus bas du pays. La police uranaise est assurément peu sollicitée. Les autorités savent pertinemment que les habitants du canton n'y sont pas «meilleurs» qu'ailleurs, mais que le contrôle social dans ce milieu rural est plus efficace. Ainsi, dès qu'un étranger s'aventure dans un village, le téléphone ne manque pas de retentir au poste de la police locale.